



FÊTES DU  
PATRIMOINE  
DU CANADA | CANADA'S  
HERITAGE  
FAIRS



## Programme de la fête provinciale du patrimoine de l'Î.-P.-É.

### Mise en contexte

Le programme des fêtes du patrimoine est une initiative éducative qui offre aux élèves la chance d'explorer un aspect précis du patrimoine canadien en créant et en présentant un projet historique original au public. À l'Île-du-Prince-Édouard, la fête provinciale du patrimoine est coordonnée par le ministère du Tourisme et de la Culture. Un comité de planification composé de représentants du ministère du Tourisme et de la Culture, du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, d'enseignants, du Musée et de la Fondation du patrimoine de l'Î.-P.-É., Parcs Canada et d'autres organismes patrimoniaux planifie et réalise la fête provinciale du patrimoine qui se tient chaque année en mai.

Pour ce faire, les élèves utilisent les moyens d'expression de leur choix pour échanger des renseignements et des anecdotes sur les héros et les légendes, les événements et les réalisations qui ont marqué l'histoire du Canada.

L'Île-du-Prince-Édouard participe activement au programme des fêtes du patrimoine depuis 1995, année durant laquelle la ville de Charlottetown a accueilli la toute première fête nationale du patrimoine, parrainée et organisée par la Fondation Historica. Depuis ce temps, le programme a connu de l'expansion et compte des fêtes scolaires qui se tiennent dans de nombreuses écoles de la province et une fête provinciale qui a lieu en mai chaque année. La Société Histoire Canada se charge de la coordination du programme des fêtes du patrimoine, y compris le programme national de vidéo des Jeunes citoyens. On peut obtenir plus d'information sur les programmes jeunesse de la Société Histoire Canada au [www.heritagefairs.ca](http://www.heritagefairs.ca)

### Objectifs

- Accroître la sensibilisation au patrimoine du Canada.
- Célébrer la diversité culturelle du Canada.
- Promouvoir et faire connaître la variété de même que le caractère unique de notre patrimoine.
- Créer un environnement d'apprentissage stimulant pour les élèves en sciences humaines.
- Inciter les gens et les collectivités à célébrer leur rôle dans l'histoire du Canada.

# Les fêtes du patrimoine

## Fêtes scolaires

Chaque année, le comité de la fête provinciale du patrimoine demande aux écoles de la province de lui indiquer leur intention de tenir une fête du patrimoine dans leur établissement et de participer à la fête provinciale du patrimoine. On peut se procurer un formulaire d'inscription en ligne à [www.gov.pe.ca/tourism/heritagefair](http://www.gov.pe.ca/tourism/heritagefair) et on doit s'inscrire en décembre. Les fêtes scolaires ont généralement lieu entre les mois de janvier et d'avril. Bien que le programme des fêtes ne soit pas de nature compétitive, on invite les écoles à choisir les projets qui les représenteront à la fête provinciale. Le processus de sélection est généralement composé d'un panel de juges.

## Fête provinciale du patrimoine

La fête provinciale du patrimoine rassemble 200 élèves provenant de près de 30 écoles. On informe les écoles du nombre d'élèves qu'elles peuvent envoyer à la fête provinciale. Ce nombre est basé sur le nombre total d'élèves de l'école qui participent. La fête provinciale a lieu entre le début et la mi-mai. Il s'agit d'une manifestation d'une journée qui comprend la sélection par des juges des meilleurs projets présentés par chaque niveau scolaire. Un certain nombre d'organismes locaux offrent des prix de catégories à thème. En après-midi, les élèves peuvent participer à un atelier ou visiter les lieux avant les cérémonies de fermeture.

## L'organisation d'une fête du patrimoine dans une école

### Comment s'organiser

Le degré d'organisation nécessaire dépend de la taille de votre fête. Vous devez considérer votre organisation en fonction de la participation : est-ce qu'une seule classe ou toute l'école participera? S'il s'agit d'une seule classe, l'aide d'un enseignant intéressé suffira. Une fête scolaire de plus grande envergure nécessitera plus de planification et pourrait profiter de la mise sur pied d'un comité organisateur. Voir aussi la section intitulée *Planning a school fair. A guide for the School Coordinator* sur le site [www.gov.pe.ca/tourism/heritagefair](http://www.gov.pe.ca/tourism/heritagefair).

### Qui y participe

Vous pouvez rendre la participation à la fête scolaire optionnelle ou obligatoire. Certains enseignants utilisent le programme de la fête du patrimoine comme un projet de classe; d'autres le perçoivent comme une activité parascolaire. On incite les écoles à faire participer les jeunes de la quatrième à la neuvième année aux fêtes scolaires. Toutefois, il faut se rappeler que **seuls les élèves de la cinquième année à la neuvième année peuvent participer à la fête provinciale.**

## Où et quand tenir la fête scolaire?

Vous êtes libre de choisir la date à laquelle aura lieu la fête scolaire. Toutefois, il faut se rappeler que pour participer à la fête provinciale, il faut s'inscrire un mois avant la fête provinciale. Il faut en outre s'assurer de vérifier que la fête scolaire ne coïncide pas avec un autre événement important à l'école.

De plus, il faut choisir un endroit qui convienne à la taille de votre fête. Les petites fêtes scolaires ont souvent lieu directement dans une salle de classe. Celles de plus grande envergure ont parfois lieu dans le gymnase, la bibliothèque ou le salon communautaire. Peu importe l'endroit où a lieu la fête, nombreuses sont les écoles qui l'organisent de manière à ce que d'autres élèves, les parents et même le public puissent voir les projets. En outre, la présentation publique des projets est l'un des objectifs du programme.

## L'évaluation des projets

Bien que le programme des fêtes du patrimoine ne soit pas de nature compétitive, les écoles doivent choisir les élèves qui les représenteront à la fête provinciale. Ce choix est souvent déterminé par un processus d'évaluation effectuée par des juges. Les petites fêtes scolaires ont souvent comme juges les enseignants. Les plus importantes recrutent généralement des bénévoles qui tiennent le rôle de juges.

Voici quelques suggestions quant à la façon de coordonner l'évaluation :

- Déterminez les critères d'évaluation. Le coordonnateur de la fête provinciale peut fournir des modèles de formulaire d'évaluation.
- Décidez du nombre de juges dont vous aurez besoin. Idéalement, chaque projet sera jugé deux fois par des juges différents.
- Dressez une liste de personnes que vous pouvez pressentir pour être juges (p. ex. enseignants, enseignants à la retraite, personnel de musée, historiens de la communauté).
- Préparez une trousse d'information que vous enverrez aux juges, les renseignant sur la manière dont l'évaluation sera effectuée (y compris le lieu, l'heure, la formule d'évaluation dont ils se serviront, ainsi qu'une fiche de questions qu'ils pourraient poser).
- Préparez la seconde trousse à remettre aux juges la journée même ou la veille de la fête. Celle-ci comprendra une étiquette personnalisée, la liste des projets à évaluer et les formulaires d'évaluation.
- Munissez-vous de bénévoles qui aideront les juges à trouver les projets qu'ils auront à évaluer.
- Prévoyez tenir une activité d'orientation des juges une demi-heure avant que ne commence la fête.
- Expédiez des cartes de remerciements à toutes les personnes qui se sont portées volontaires pour agir à titre de juges.
- Selon la durée de l'évaluation, il serait bien d'offrir des rafraîchissements ou un dîner léger.

## Suggestions de questions pour les juges

Certains élèves auront préparé une présentation orale, mais d'autres auront besoin d'être encouragés à le faire. Pour les aider, les juges pourraient leur poser des questions du genre :

- Parle-moi de ton projet.
- Pourquoi as-tu choisi ce sujet?
- Quelle est la chose la plus intéressante que tu as apprise en réalisant ton projet?
- Quel genre de recherches as-tu effectuées pour réaliser ton projet?
- As-tu été capable de trouver des ressources primaires?
- As-tu interviewé quelqu'un afin d'obtenir des informations?
- As-tu été surpris par quelque chose en faisant ta recherche?
- Où as-tu trouvé l'idée de ton projet?
- Combien de temps as-tu passé pour réaliser ton projet?
- Si tu avais eu plus de temps, aurais-tu changé ou ajouté quelque chose?
- Comment t'y es-tu pris pour faire ton montage, ton vidéo? etc.

Un exemple d'une échelle de notation se trouve à l'adresse suivante :

[www.gov.pe.ca/tourism/heritagefair](http://www.gov.pe.ca/tourism/heritagefair)

## Lignes directrices pour les projets de la fête du patrimoine

Le programme est de nature non compétitive, et il insiste sur l'importance du processus d'apprentissage et d'échange d'idées. Les projets admissibles à la fête provinciale du patrimoine doivent être présentés par des élèves de la cinquième à la neuvième année. Les projets peuvent être créés par des individus ou des groupes.

Le programme des fêtes du patrimoine permet une grande souplesse d'organisation. La seule caractéristique invariable du programme est la nature même des projets. En se fiant aux lignes directrices, on s'assure que les projets seront acceptables au palier provincial.

- Tout projet doit avoir un thème canadien – histoire, géographie, patrimoine ou culture – et faire appel à une recherche menée par le ou les participants.
- Les élèves peuvent soumettre leur projet dans l'une ou l'autre des deux langues officielles du Canada.
- Les projets pourraient être accompagnés de la recherche écrite entreprise par les élèves dans le cours de l'élaboration du projet.
- Tous les projets soumis doivent être d'abord produits par l'élève, bien qu'on reconnaisse qu'un enseignant ou un parent puisse aider l'élève.
- L'enseignant doit s'assurer de l'exactitude historique des projets.

- Dans la présentation, il faut éviter les jurons, les remarques ou insinuations racistes ou sexistes, les stéréotypes négatifs ou autre sujet qui pourrait être blessant.
- Toute personne ou tout organisme identifiable dans une présentation doit avoir donné son assentiment à l'exposant.
- Les participants sont responsables de leurs projets. La fête du patrimoine ne peut être tenue responsable de la perte, du vol ou des dommages causés à un projet laissé sans surveillance.
- Les élèves qui participent à une fête provinciale du patrimoine doivent être inscrits auprès du Comité de la fête provinciale du patrimoine. Certains renseignements sur l'élève sont requis, notamment : une brève description du projet et son titre, le nom complet de l'élève, l'école et l'année, la langue de présentation de l'élève (en français ou en anglais), le nom de l'enseignant à contacter et la signature du ou des parents ou du tuteur.

Les projets peuvent être présentés soit dans un seul moyen d'expression, soit dans une combinaison des moyens d'expression suivants :

- A : Modèles tridimensionnels
- B : Création littéraire et spectacle
- C : Projet audiovisuel

## **A. Modèles tridimensionnels**

Les projets peuvent se rapporter à une période précise ou encore, présenter l'évolution et le progrès au fil du temps. Les projets doivent pouvoir être exposés sur une table et leurs dimensions ne doivent pas dépasser 2 pi sur 4 pi et 150 centimètres (59.06 po) de largeur, 100 centimètres (39.37 po) de hauteur, ou 80 centimètres (31.5 po) de profondeur.

Voici quelques suggestions de projets tridimensionnels, auxquelles vous pouvez greffer vos propres idées :

- |                                       |                              |
|---------------------------------------|------------------------------|
| modèles                               | affiches                     |
| objets d'artisanat                    | cartes                       |
| vidéos                                | présentations sur ordinateur |
| produits artistiques tridimensionnels | collections                  |
| démonstrations                        | diaporamas                   |
| photographie                          | caricatures                  |

Pour des idées sur l'exposition d'un projet à la fête du patrimoine, consultez le document intitulé **Guide pour la création de panneaux d'exposition** préparé par la Direction des ressources historiques du ministère de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme du Manitoba au [www.gov.pe.ca/tourism/heritagefair](http://www.gov.pe.ca/tourism/heritagefair).

## **B. Création littéraire et spectacles**

La durée de chaque présentation ou prestation est limitée à 15 minutes.

On invite les élèves à utiliser leurs propres moyens d'expression culturelle pour préparer et communiquer leur vision de l'histoire du Canada.

### **NOUVELLES ET JOURNAUX INTIMES**

Textes de 2 à 11 pages.

Lisibilité, style et grammaire seront pris en considération.

### **POÉSIE**

Poèmes comportant au moins 14 lignes.

Lisibilité, style et grammaire seront pris en considération.

### **SCÉNARIOS**

Les scénarios doivent comporter :

De 2 à 6 pages pour les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année

De 5 à 10 pages pour les élèves de 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> année

### **MUSIQUE ET DANSE**

Les numéros de musique et de danse peuvent être d'inspiration classique, contemporaine ou alternative. Voici quelques idées de projets : présentation de chants folkloriques, construction d'instruments de musique simples ou composition d'œuvres originales.

### **DÉBAT ET ART ORATOIRE**

Des idées de projets pourraient inclure une reconstitution de discours ou de débats historiques ou un débat contemporain sur des événements historiques.

### **THÉÂTRE**

Présentations d'œuvres existantes ou de l'original d'une œuvre.

## **C. Projets multimédias**

La taille maximale des oeuvres exposées ne doit pas dépasser 2 pi par 4 pi ou 150 cm de largeur, 100 cm de hauteur et 80 cm de profondeur.

Les élèves sont responsables de s'occuper eux-mêmes de leurs besoins en équipement, y compris les ordinateurs et les logiciels. Les organisateurs du Comité de planification de la fête provinciale du patrimoine ne fournissent pas d'équipement technique.

### **INFORMATIQUE**

Tous les projets soumis doivent être sur disquette, CD-ROM ou disque Zip. Les projets doivent être réalisés par les élèves et bénéficier d'une aide technique minimale de leurs enseignants, parents ou tuteurs. Les projets soumis doivent inclure et toutes les mentions de sources.

### **VIDÉOS**

Toutes les vidéos soumises doivent être en format VHS ou DVD et d'une durée maximale de 15 minutes. Toutes les vidéos doivent être écrites et réalisées par des élèves avec un soutien technique minimal de la part des enseignants ou des parents. Toutes les bandes doivent comporter un titre et un générique.

### **BANDES SONORES**

Tous les projets doivent être enregistrés sur cassette avec bande de 14 po ou sur CD et ne pas dépasser 5 minutes. Toutes les bandes doivent comporter un titre et une liste des participants.

### **PHOTOGRAPHIES**

Toutes les photographies doivent être des oeuvres originales de l'exposant. Ce dernier est responsable de toutes les photographies et de l'équipement. Les photographies doivent porter un titre ou faire partie d'une œuvre dénommée.

### **ILLUSTRATIONS**

Toutes les illustrations doivent être des oeuvres originales de l'exposant : il peut s'agir de cartes, peintures, dessins, de gravures, d'affiches ou de toute autre présentation visuelle non mentionnée ci-dessus.

## Idées de projets pour la fête du patrimoine sur un thème de l'Île-du-Prince-Édouard

<b>Sujet</b>	<b>Exemple</b>
personnalités politiques célèbres	George Coles, Edward Whelan, Aubin-Edmond Arsenault,
lieutenants-gouverneurs	Edmund Fanning, C.D. Smith
femmes célèbres	Georgina Fane Pope, Mona Wilson, Jean Canfield
Mi'kmaq	Culture, histoire, traités
colonisation	la colonisation par les Irlandais, les Acadiens, les Libanais
questions foncières	la loterie des terres, la ligue des locataires, le mouvement pour la déshérence
arpenteurs	Samuel Holland, George Wright, Amiral Bayfield
Confédération	les pous et les contres
héros célèbres du sport	Lou Campbell, Bill Halpenny, Charlie Ryan
les fêtes d'envergure	la fête du Canada, la fête de la Reine, l'Assomption
villes et villages	histoire de Charlottetown, Summerside, Souris
édifices historiques	Province House, Banque des fermiers de Rustico
styles d'édifices historiques	styles néo-reine-Anne, roman, géorgien
architectes historiques	W.C. Harris, George Baker, John Plaw
transports dans l'histoire	chevaux, vapeurs, voies ferrées, brise-glace
catastrophes	incendies, naufrages
industrie	la construction navale, la briqueterie
fabrication de meubles	Chappell, Wilt, Baker, Butcher
pêche et agriculture	vase de moulières, ostréiculture, élevage laitier
premiers journaux	The Journal, The Progress, L'Impartial
artistes	Robert Harris, Fanny Bayfield, Mary Allison Doull
auteurs	L.M. Montgomery, Sir Andrew Macphail, Gilbert Buote
médecins	D <sup>r</sup> Roddie MacDonald, D <sup>r</sup> Isidore Gallant, D <sup>r</sup> Gus MacDonald
folklore	chansons folkloriques, histoire de fantômes
histoire naturelle	rivières, systèmes dunaires, forêts
généalogie	l'histoire de votre famille
archéologie	colonie de Roma, Port la-Joye, le site Jones

## Où faire ses recherches

Il existe de nombreux endroits où l'on peut se procurer de l'information pour réaliser un projet pour la fête du patrimoine. Parmi ces endroits, notons :

- écoles et bibliothèques locales
- musées locaux, sites du patrimoine, centres à vocation patrimoniale
- archives de la province
- membres de la famille et voisins, historiens locaux
- sites Internet

Il ne faut pas oublier non plus que l'une des plus riches ressources est l'information que l'on peut se procurer auprès des gens de la communauté. Ainsi, les parents, grands-parents, voisins et autres personnes peuvent avoir vécu des expériences intéressantes pouvant faire l'objet d'un sujet de projet. En parlant à ces personnes, il est possible d'ajouter une perspective particulière à certains faits historiques. Le Bureau des archives et des documents publics de l'Île-du-Prince-Édouard possède un **Guide de ressources pour les projets de la fête du patrimoine** que l'on trouve à [www.gov.pe.ca/tourism/heritagefair](http://www.gov.pe.ca/tourism/heritagefair).

## Qu'est-ce qui rend un projet des fêtes du patrimoine particulièrement bon?

Les bons projets du patrimoine sont en général plus qu'une simple collecte de faits historiques relevés dans des livres ou Internet et disposés sur un carton. Le patrimoine est une étude de ce que l'histoire signifie pour nous, de ce que nous croyons important par rapport au passé. Dans les livres, il est possible d'obtenir la date à laquelle, par exemple, le phare d'East Point a été construit, mais que signifiait-il pour votre grand-père qui pêchait à North Lake? Les meilleurs projets de la fête du patrimoine sont, bien entendu, fondés sur une bonne recherche historique à partir de plusieurs sources, mais ce sont ceux qui font ensuite le lien avec la vie quotidienne des gens.

## Personne-ressource

Pour de plus amples renseignements au sujet du programme des fêtes du patrimoine, veuillez communiquer avec :

### **Charlotte Stewart**

Coordonnatrice de la fête du patrimoine de l'Î.-P.-É.

Tourisme et Culture

C.P. 2000

Charlottetown PE C1A 7N8

Tél. : 902-368-5940 Téléc. : 902-368.4663

Courriel : [clstewart@gov.pe.ca](mailto:clstewart@gov.pe.ca) ou [heritagefair@gov.pe.ca](mailto:heritagefair@gov.pe.ca)

Vous pouvez également obtenir en ligne de l'information sur la fête provinciale du patrimoine de l'Î.-P.-É., y compris les formulaires applicables, à [www.gov.pe.ca/tourism/heritagefair](http://www.gov.pe.ca/tourism/heritagefair).